

Clinique Vétérinaire des Noës

Z.A. des Noës
35 380 Plélan le Grand
Tél. 02 99 06 82 57 – Fax. 02 99 06 82 27

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE

MODALITES DE CONSULTATION des présentes conditions:

Conditions générales de fonctionnement (CGF) :

- Livret disponible sur le site internet de la clinique, et
- Sous format papier sur demande à l'accueil de la clinique.

L'ensemble des actes effectués au sein de notre établissement est soumis aux présentes CGF.

APPELLATION DES ETABLISSEMENTS :

Pour les animaux de compagnie : notre établissement est une clinique conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux établissements de soins.

Pour les bovins, petits ruminants, équins : notre établissement est catégorisé cabinet vétérinaire conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux établissements de soins.

MODALITES DE CONTACTS

Clinique vétérinaire des Noës

ZA des Noës

35380 Plelan le grand

Tel : 0299068257

Mail : contact@cliniquedesnoes.fr

Site internet : <https://www.clinique-veterinaire-des-noes.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Clinique-V%C3%A9t%C3%A9rinaire-des-No%C3%ABs-194409014444792/>

RESEAUX PROFESSIONNELS

Notre clinique adhère au GIE SYNERVET.

N° de société SYNERVET: 534795943

N° SIRET : 53479594300024

Adresse : Zone artisanale des Noës, 35380 Plélan Le Grand

Nos vétérinaires adhèrent pour certains par ailleurs à l'AFVAC (association française des vétérinaires pour animaux de compagnie) ou aux GTV (groupements techniques vétérinaires, pour les animaux de rente)

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi, toute l'année, sauf jours fériés 08h30-12h30, 14h00-19h00 Les samedis 08h30-13h00.

Sur RDV uniquement pour les animaux de compagnie. Pas de déplacement à domicile pour les animaux de compagnie

Sur appel téléphonique pour les bovins, petits ruminants et équidés. En dehors de ces horaires, **UNIQUEMENT POUR LES CAS URGENTS**, urgences assurées toute l'année, jours nuits et fériés, sur appel téléphonique, au numéro de téléphone habituel.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Nous sommes une équipe de 3 Associés Vétérinaires, 2 vétérinaires salariés et un vétérinaire collaborateur libéral. Nous assurons les soins de médecine et de chirurgie, ainsi que les urgences, pour les animaux de compagnie d'une part, et les animaux de rente d'autre part.

Notre équipe est composée de 5 auxiliaires vétérinaires.

PERSONNEL VETERINAIRE :

Docteur **De Vault Éric** diplômé de l'école vétérinaire de Nantes (N° 11946)

Docteur **Robcis Manuel** diplômé de l'école vétérinaire de Nantes (N° 14846)

Docteur **Frederic Etienne** diplômé de l'école vétérinaire de Nantes (N° 19802)

Docteur **Dejean Kevin** diplômé de l'école vétérinaire de Nantes (N° 11946)

Docteur **Audren Vanessa** diplômée de l'école vétérinaire de Liège (N° 20169)

Docteur **Abéride Marion** diplômée de l'école vétérinaire de Nantes (N° 28059)

PERSONNEL NON VETERINAIRE :

Mme **Eon Valérie** assistante vétérinaire non diplômée

Mme **Gougoud Marie** assistante vétérinaire (Gipsa) échelon 5

Mme **Audoin Camille** assistante vétérinaire (Apivet) échelon 3

Mme **Cousin Chloé** assistante vétérinaire (Apivet) échelon 3

Mme **Paumier Tiphaine** assistante vétérinaire (Apivet) échelon 3

PRESTATIONS VETERINAIRES EFFECTUEES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS

SOINS AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE

CONSULTATIONS et PRESTATIONS PROPOSEES

Nous assurons les consultations de médecine générale, les chirurgies et l'hospitalisation aux animaux (chiens, chats, lapins, cobaye, furets et petits mammifères à l'exclusion des reptiles et oiseaux), uniquement sur rendez-vous, sauf cas urgent.

Les soins sont prodigués aux animaux de compagnie, selon les connaissances actuelles de la science, et en pleine connaissance de cause par le client (consentement éclairé avec contrat de soin), en respectant un devis préalablement accepté. Nous nous réservons le droit de prodiguer des soins supplémentaires en l'absence de consentement éclairé seulement en cas d'urgence vitale, sauf souhait contraire exprimé et signé par avance du propriétaire.

Nous plaçons le bien-être animal et la lutte contre la douleur au cœur de notre démarche éthique, et nous engageons à mettre tout moyen en œuvre pour éviter les douleurs induites par un geste diagnostique ou thérapeutique (anesthésie, tranquillisation, médication, etc...).

Enfin, nous privilégions une démarche diagnostique raisonnée, afin d'aboutir le plus souvent possible à un diagnostic étayé par des examens complémentaires, qui nous permet de donner ensuite un pronostic avec et sans traitement, en donnant le plus d'informations possible sur les différentes formes de traitement spécifique à cette maladie pouvant exister, dans notre clinique ou dans des cliniques vétérinaires spécialisées.

Nous nous engageons ensuite à vous conseiller au mieux en fonction de l'état particulier de votre animal, de vos disponibilités, et moyens financiers.

ANALYSES DE LABORATOIRE

Nous réalisons les prélèvements nécessaires à la réalisation des examens complémentaires nécessaires pour le diagnostic ou le suivi d'une maladie ; les analyses sont réalisées soit directement dans notre clinique soit à distance par des laboratoires vétérinaires (histologie, bactériologie, biochimie, PCR...).

Nous disposons d'un laboratoire interne avec microscope, analyseurs de biochimie sanguine, analyseur d'hématologie et dosage hormonal (T4 et Cortisol).

Les résultats vous sont systématiquement communiqués.

IMAGERIE

Nous disposons d'un échographe avec une sonde microconvexe (5-8Mhz) et deux sondes phased array (1-8Mhz) et d'un appareil de radiographie numérique (capteur plan).

CARDIOLOGIE

Nous sommes équipés de deux systèmes de mesure de la pression artérielle : Pet map pour les chiens et doppler pour les chats.

Nous disposons d'un appareil échographique destiné aux échographies cardiaques et d'un ECG. Un compte-rendu avec la prescription, les conseils et les examens complémentaires éventuellement à effectuer vous est rendu.

CHIRURGIE

Nous disposons d'un plateau technique chirurgical propre à assurer les chirurgies (salle de préparation à la chirurgie, salle dédiée de chirurgie, matériel d'anesthésie gazeuse, monitoring anesthésique (capnographie, oxymétrie, température interne, ECG, pression artérielle), autoclave et four Poupinel pour la stérilisation des instruments).

HOSPITALISATION et SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

Nous disposons d'un local dédié à l'hospitalisation des chiens, un local dédié à l'hospitalisation des chats, et un local dédié aux malades suspects de maladies contagieuses. Pour les soins le nécessitant, nous disposons de systèmes d'oxygénothérapie, de systèmes de perfusion continue (pompes à perfusion, pousse seringues), et d'un système de réchauffement rapide en cas d'hypothermie (maintien de la température corporelle).

Les animaux sont surveillés par les auxiliaires vétérinaires et les vétérinaires pendant les jours ouvrables.

Pendant la nuit, le vétérinaire en charge des urgences est seul juge du degré de surveillance nécessité par chaque animal. Lorsqu'un animal est hospitalisé, l'appréciation de l'état clinique de l'animal par le vétérinaire de garde le conduit à revenir aussi souvent que nécessaire la nuit ou les jours fériés pour le surveiller, mais cette surveillance est discontinuée, aucun vétérinaire ne restant sur place. Lorsqu'il n'y a pas de critères vitaux estimés en jeu, les animaux sont laissés seuls à la clinique la nuit ou les jours fériés, les soins étant faits régulièrement.

Les visites sont possibles et bienvenues la journée les jours ouvrables, merci d'appeler pour convenir d'un RDV à cet effet.

PERMANENCE ET CONTINUITÉ DE SOINS

En dehors des heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, nous effectuons le suivi et les soins des animaux hospitalisés et nous répondons tous les jours, nuits et fériés par téléphone au numéro habituel exclusivement pour les cas nécessitant des soins urgents.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des actes classiques sont affichés dans le hall de la clinique, ou disponibles sur simple appel téléphonique. Tout acte donne lieu à un devis et toute hospitalisation ou chirurgie à un contrat de soin explicite et signé des deux parties (le vétérinaire et le propriétaire). Nous nous réservons le droit de demander une avance sur honoraires avant tout acte à effectuer.

SOINS AUX BOVINS, PETITS RUMINANTS ET EQUIDES

Les soins sont prodigués à domicile pour les bovins caprins et ovins, et équidés, ou au cabinet pour les petits ruminants, les veaux ou les volailles. Les veaux peuvent être hospitalisés quelques heures à la clinique en cas de forte déshydratation.

BOVINS ET PETITS RUMINANTS

Un service de médecine, conseil en élevage (qualité du lait, suivi de reproduction, suivi d'alimentation) et chirurgie (caillettes, césariennes, plaies, abcès...) est proposé à domicile pour les bovins et petits ruminants, ainsi qu'un service d'urgences sur appel téléphonique, jours, nuits et jours fériés. Des analyses de lait (comptage des leucocytes, bactériologie), des analyses de sang (biochimie) et de selles (coprologie) sont réalisées dans les deux cabinets vétérinaires.

EQUINS

Un service de médecine et chirurgie (castration, traumatologie ne nécessitant pas de référé) est proposé à domicile. En cas de nécessité de soins complexes continus ou de chirurgie complexe, nous référons à une clinique offrant ces services.

LITIGES et MEDiateur DE LA CONSOMMATION

Le code de Déontologie auquel nous sommes soumis est consultable en ligne :

<http://www.veterinaire.fr/la-profession/code-de-deontologie.html>

En cas de différend déontologique, vous pouvez contacter l'Ordre Régional des Vétérinaires :

4 Allée René Hirel, 35000 Rennes

Téléphone : 02 99 63 71 95

ASSURANCES PROFESSIONNELLES (RCP)

Les associés et le collaborateur sont couverts par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

MACSF :

SIREN 775665631

Siège social : cours du triangle 10 rue Valmy 92800 PUTEAUX

Adresse postale : 10 cours du triangle de l'arche – TSA 80500 92919 LA DEFENSE CEDEX

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES et SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la loi informatique et Libertés du 06 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Drs Vétérinaires exerçant à la clinique de Plélan le grand.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.